



Rencontre du 11 octobre 2013 à Nanterre

Echanges autour du livre de Michel Dreyfus

« **Financer les utopies - une histoire du Crédit Coopératif (1893-2013)** »

Participant(e)s : J. Bonnay, A. Chomel, A. Colin, C. Delannoy, P. Falaise, JB. Gins, C.Gury, P. Kosman, P. Lopez, J. Miet, A. Monteil, A. Pierre, JJ. Poriel, JM. Santerne, M.Thury

Un premier tour de table a permis aux membres qui avaient lu l'ouvrage de livrer leurs commentaires.

Ci-dessous quelques réactions entendues au cours des échanges nourris qui ont jalonné les 2h30 de cette rencontre trop courte pour permettre à chacun de développer autant qu'il l'aurait souhaité "son histoire du CC":

Ouvrage intéressant mais la première partie portant sur la période 1893 - 1958 est un peu longue eu égard à l'activité bancaire des établissements cités.

Un participant rappelle qu'en 1957 lors de son embauche la 4C avait 13 salariés.

L'auteur a consacré le double de pages à cette période par rapport aux 30 dernières années qui marquent le véritable décollage de l'activité bancaire.

Discussion autour de la date de naissance du Crédit Coopératif : 1938 et non 1893 contestent certains. Tout dépend de la représentation de l'arbre généalogique.

Le Crédit Mutuel et le Crédit Agricole ont aussi célébré leurs 120 ans. Un débat d'historiens ?

"La BCAOP survivra jusqu'en 1969 date de sa fusion avec le Crédit Coopératif" (p.48).

Plusieurs intervenants rappellent, exemples et anecdotes à l'appui, la propension des établissements évoluant dans l'orbite de la 4C à jouer jusqu'en 1982, date du regroupement à Nanterre, la carte de l'autonomie de gestion.

Point intéressant mis en évidence par l'auteur :

Le poids de la coopération de consommation (classée à son apogée à la 30^{ème} place du classement des plus grosses entreprises françaises) par rapport à la coopération de production dont le poids est resté assez modeste (à l'exception de quelques scop comme l'AOIP, la Verrerie Ouvrière et les scoop du bâtiment).

Des erreurs, des oublis et des interrogations non satisfaites :

- Plusieurs erreurs relevées par les spécialistes de l'histoire de la coopération (ex : Maurice Durand a accédé à la présidence de la banque des Scop en 1968 et non en 1964)

- Des oublis d'acteurs importants (ex : M Lelay , M Goueguen le patron de l'Armement Coopératif Finistérien, et bien d'autres)

- Une interrogation sur le fait que P. Lacour X, ScPo, Droit se soit satisfait, de 1938 à 1960, de rester à la tête d'une micro entreprise après avoir été à deux doigts d'être nommé à la tête de la Société Générale.

Un participant rappelle qu'en 1948, 60 % des versements de la 4C étaient en faveur du maritime.

S'ensuivit une longue évocation de l'époque P. Lacour par plusieurs participants qui ont fait partie de "l'entreprise familiale" :

- la justification du désastre de Transcaup par le choc pétrolier de 1974

- plusieurs manques préjudiciables à la compréhension de l'histoire du CC

- l'absence de mise en perspective d'éléments chiffrés (activité, effectifs) sur les différentes périodes

- le passage sous silence du développement de la distribution quand on sait l'importance prise par le mouvement Leclerc et plus généralement le secteur de la distribution dans le développement du CC

- la place très insuffisante faite aux conséquences de la nomination de J. Moreau à la présidence de l'AFEC après avoir réussi à faire hisser la C4 au rang d'organe central au même titre que la CNCA, le Crédit Mutuel, la CCBP et l'AFB.

Il est rappelé qu'avant ce changement de statut, la BFCC ne pouvait pas prétendre à participer directement aux échanges interbancaires eu égard à la faiblesse de ses volumes d'opérations et qu'elle était traitée comme un "gros client" de la Société Générale. La reconnaissance de la C4 comme organe central lui a ouvert les portes des instances de Place (CFONB, GSIT, Chambre de compensation de Paris, Groupes de travail ...) ce qui a permis aux représentants de la C4 d'être au coeur des évolutions des systèmes interbancaires au même niveau que les BNP, SG, CA ... et d'utiliser cette position pour faire bénéficier ses "grands clients" des innovations sur les moyens de paiement parfois avant les grands réseaux (la mise en perspective des volumes d'opérations sur la décennie 1984-1994 permettrait d'illustrer la transformation du CC en banque de flux).

- Même remarque sur la place faite au développement du service ASTEL qui en quelques années a fait passer le nombre de clients particuliers de la BFCC de quelques milliers à 100000 et qui représentent encore 30 ans après son lancement la moitié des comptes de particuliers du CC.

Le temps imparti à ce premier échange n'a pas permis à chaque participant de développer autant qu'il l'aurait souhaité son intervention.